

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
- 1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée
 - 1. 1. 2. Formule: 22STENT008
 - 1. 1. 3. N° code du produit: 30088-PRO
 - 1. 1. 4. Autres moyens d'identification: UFI : XP4X-66D9-6N0K-9A64
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive poudre linge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavillon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P260 Ne pas respirer les poussières.

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange sec de poudre et savon

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- carbonate de sodium
 - N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 30 < C <= 50
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319
 - Divers :
 - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m3
 - DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel
 - DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel
 - CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m3
 - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l
- SODIUM CARBONATE PEROXIDE
 - N° CE: 239-707-6 - N° CAS: 15630-89-4
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457268-30
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH03 * Mat. sol. comb. 2 - H272
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - Divers :
 - DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 12.8 mg/cm2
 - DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets locaux aigus et à long terme = 6.4 mg/cm2
 - PNEC / Eau marine = 0.035 mg/l
 - PNEC / Traitement des eaux usées = 16.24 mg/l
 - PNEC / Eaux douces = 0.035 mg/l
 - DL50 / Orale / Rat = 1034 mg/kg
 - CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Souris = 1.2 mg/l
 - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 70.7 mg/l
 - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Crustacés = 4.9 mg/l
- LAURETH-9 & LAURETH-3
 - N° CE: 932-106-6 - N° CAS: 68439-50-9
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412
 - Divers :
 - DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
 - DL50 / Orale / Rat = >300 - 2000 mg/kg
 - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >1 mg/l
 - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 mg/l
 - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 mg/l
- SODIUM C12-18 ALKYL SULFATE
 - N° CE: 273-257-1 - N° CAS: 68955-19-1
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490225-39
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412
 - Divers :
 - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m3

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m³
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC / Eaux douces = 0.098 mg/l
PNEC / Sédiment = 3.45 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.0098 mg/l
PNEC / Air = 0.15 mg/l
PNEC / Terre = 0.631 mg/kg
PNEC / Sédiment marin = 0.345 mg/kg
PNEC / Traitement des eaux usées = 6.8 mg/l
DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 2000 - 5000 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10 - 100 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 10 - 100 mg/l

• SODIUM SILICATE

- N° CE: 215-687-4 - N° CAS: 1344-09-8

- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119448725-31

- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C ≤ 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * STOT un. 3 - H335 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 5.61 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1.59 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 1.38 mg/m³

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 0.8 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC / Eau marine = 1 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 348 mg/l

PNEC / Eaux douces = 7.5 mg/l

DL50 / Ingestion / Rat = 3400 mg/kg de poids corporel

DL50 / Cutanée / Rat = >5000 mg/kg de poids corporel

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = >2060 mg/m³

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 1108 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 1700 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4. 1. 1. Inhalation: | Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher. Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires. |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau: | Rincer abondamment à l'eau. |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 4. Ingestion: | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Aucun. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Aucun. |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: de type P2 |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique. |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Éviter de laisser la poussière se répandre.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne jamais mélanger avec d'autres produits. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Pas de recommandations spéciales. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver le récipient bien fermé. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver dans l'emballage d'origine. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non | Eviter les emballages métalliques non protégés. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s)
particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: lunettes de protection

8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.
En cas de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire autonome.

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Données non disponibles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: solide

9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: Données non disponibles.

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable.

9. 1. 6. Inflammabilité: Données non disponibles.

9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Non concerné

9. 1. 8. Point d'éclair: Non applicable.

9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: Données non disponibles.

9. 1. 10. Température de décomposition: Données non disponibles.

9. 1. 11. PH: Non applicable.

9. 1. 12. Solubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 13. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 14. Liposolubilité: miscible

9. 1. 15. Solubilité aux solvants: faible

9. 1. 16. Coefficient de partage n-octano/eau (valeur log): Données non disponibles.

9. 1. 17. Pression de vapeur: Données non disponibles.

9. 1. 18. Densité de vapeur relative: Données non disponibles.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.1
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non applicable.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	
11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne
11. 1. 2. Inhalation:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 1. 3. Contact avec la peau:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 1. 5. Ingestion:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes:	Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 8. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 9. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non concerné

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16. 3. Information(s) supplémentaire(s): Contient de la silice, enregistrée sous le n°JO579-2016-0539602 conformément au décret 2012-232

16. 4. 1. Date de la première édition: 20/07/2015

16. 4. 2. Date de la révision précédente: 10/04/2020

16. 4. 3. Date de révision: 11/05/2023

16. 4. 4. Version: 8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive poudre ultra-concentrée

Version:8

Date de révision: 11/05/2023

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	1;8;12;14
16. 5. Réalisé par:	Novamex